



Mulsanne Karaté Club

29 rue des Tilleuls

72230 MULSANNE

Tél : 06.24.22.19.68

Mail : mulsanne.karate.club@gmail.com

Web : <http://mulsanne-karate.club.sportsregions.fr/>

TARIFS SAISON 2024-2025

	Tarif
Montant de la cotisation karaté adulte (+18 ans)	147 €
Montant de la cotisation karaté ado (13-18 ans)	126 €
Montant de la cotisation karaté enfant (8-12 ans)	117 €
Montant du passeport classique (facultatif)	20 €

Les tarifs sont compris pour la saison sportive.

La cotisation comprend : l'adhésion + la licence + l'assurance.

- L'adhésion au club donne l'accès à tous les cours, aux stages, aux passages de grades et à l'assemblée générale, organisés par le Mulsanne Karaté Club.
- La licence fédérale vous ouvre les droits de pratiquer l'ensemble des disciplines affiliées et d'assister aux stages, compétitions, passages de grades et formations mis en place par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.
- L'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA

HORAIRES DES COURS

- **Mardi :**
 - 19h30-21h15 : Adultes et adolescents (+ 15 ans) – Tous grades
- **Mercredi :**
 - 18h30-19h30 : Cours enfants et adolescents (à partir de 8 ans) – Tous grades
- **Samedi :**
 - 10h00-12h00 : karaté Adultes et adolescents (+ 15 ans) – Tous grades

Demande d'information : aux jours et aux heures des entraînements au **gymnase Marcel Cerdan de Mulsanne** ou par mail.

L'inscription et le paiement (possibilité de payer en 3 fois sans frais) se font uniquement en ligne sur www.mulsanne-karate.sportsregions.fr/



<https://www.helloasso.com/associations/mulsanne-karate-club/adhesions/inscription-mkc-2024-2025>

Pour pratiquer, il est obligatoire d'être inscrit, seul 1 cours d'essai est accepté.

DATE DE REPRISE DES COURS

- le mardi 3 septembre 2024 pour les cours adultes
- le mercredi 11 septembre 2024 pour les cours enfants.